



**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1270-62**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N° 1270**

AUX PERSONNES ET ORGANISMES intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme n° 1270 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

1. Lors d'une séance tenue le 2 octobre 2018, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le projet de règlement n° 1270-62 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de remplacer une partie de l'aire d'affectation mixte par des aires d'affectation résidentielle et institutionnelle, modifier des hauteurs maximales et ajuster certaines dispositions du programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier de la Gare**

2. L'objet de ce projet de règlement est explicité au résumé ci-après.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 5 novembre 2018, à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Ce projet de règlement peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

**Résumé du Règlement n° 1270-62**

Le règlement n° 1270-62 a pour objet de modifier les limites et les usages prévus de l'aire d'affectation mixte correspondant au terrain vacant situé entre les rues Émile-Bouchard et Elmer-Lach longeant la rue Émile-Bouchard en des aires d'affectation résidentielle de haute densité pour la portion donnant sur la rue Émile-Bouchard, de densité de transition pour les terrains en front de la rue Elmer-Lach et institutionnelle à l'intersection des rues Boileau et Émile-Bouchard.

Le règlement n° 1270-62 a également pour objet de remplacer les références à la rue André-Chartrand par la rue Émile-Bouchard.

Service du développement et de l'aménagement du territoire  
12 septembre 2018

Pour toute question relative au projet de règlement visé par le présent avis, veuillez vous adresser au:

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation publique ;
- Service du développement et de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet du règlement ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)

